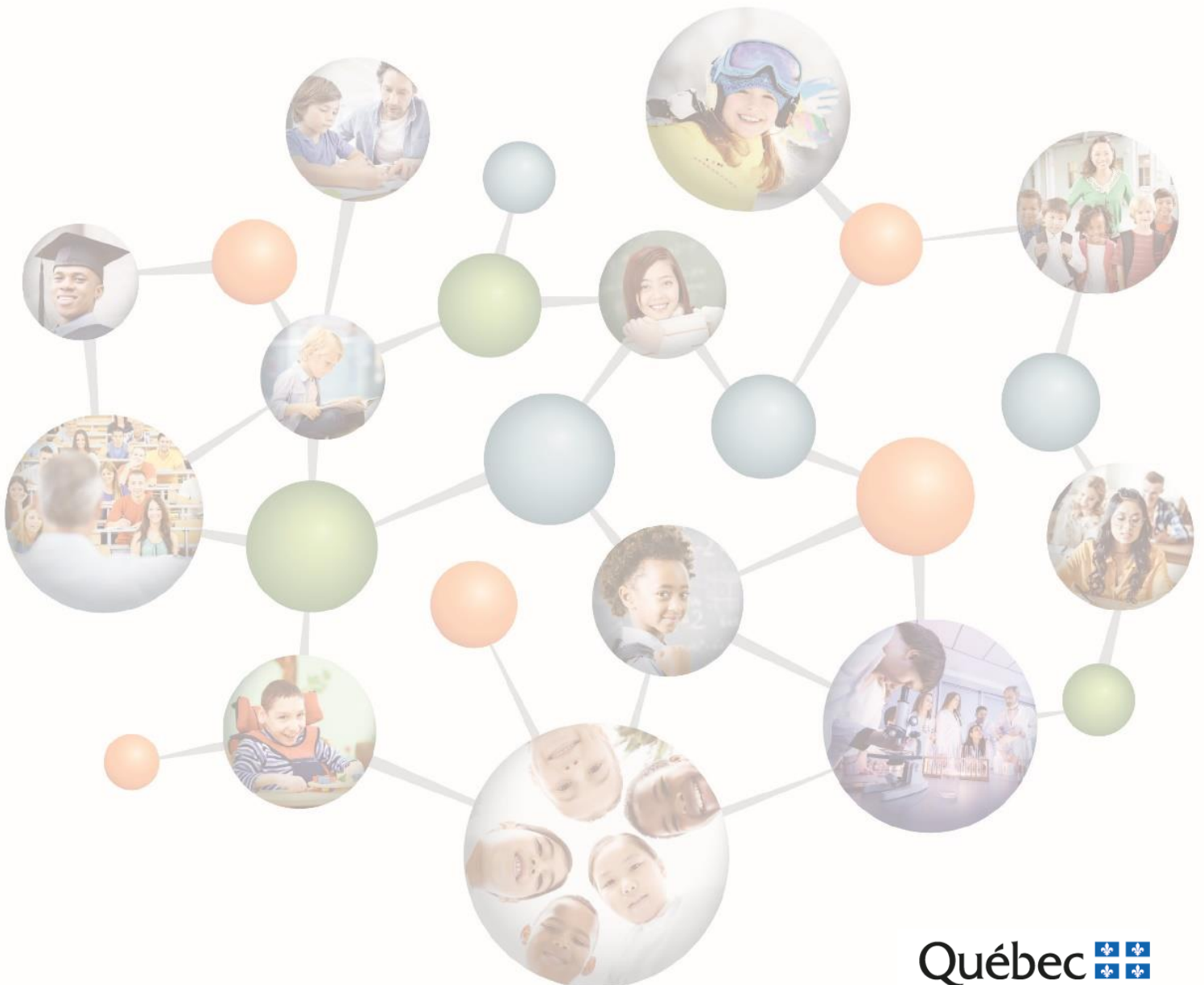


Résultats à l'épreuve de français 2017-2018

Épreuves uniformes au collégial

Langue d'enseignement et littérature

Mars 2019



Coordination et rédaction
Direction des indicateurs et des statistiques
Direction générale des statistiques, des études et de la géomatique
Secteur des territoires, des statistiques et de l'enseignement privé

Pour tout renseignement, s'adresser à l'endroit suivant :

Renseignements généraux
Direction des communications
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
1035, rue De La Chevrotière, 28e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 643-7095
Ligne sans frais : 1 866 747-6626

Ce document peut être consulté
sur le site Web du Ministère :
education.gouv.qc.ca.

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

ISBN 978-2-550-83809-8 (PDF)
ISSN 1927-5528 (En ligne)

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2018

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE

Le rapport annuel présente les résultats à l'épreuve de français, langue d'enseignement et littérature, obtenus au cours de l'année scolaire 2017-2018.

Une première série de tableaux fournit les résultats **à l'ensemble des sessions de passation** de l'épreuve tenues au cours de l'année scolaire 2017-2018, soit :

- à l'automne 2017 (13 décembre 2017 et 16 décembre 2017),
- à l'hiver 2018 (16 mai 2018 et 19 mai 2018),
- à l'été 2018 (8 août 2018).

Une seconde série de tableaux donne les résultats à l'épreuve **par trimestre** de l'année scolaire 2017-2018, soit :

- à l'automne 2017 (13 décembre 2017 et 16 décembre 2017),
- à l'hiver 2018 (16 mai 2018 et 19 mai 2018),
- à l'été 2018 (8 août 2018).

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE
Année scolaire 2017-2018
(Ensemble des épreuves)

TAUX GLOBAL DE RÉUSSITE À L'ENSEMBLE DES CRITÈRES

	N^{bre} d'étudiants-passations¹	Taux global de réussite²
Évaluation globale (Réussite à tous les critères)	42 529	84,8

TAUX DE RÉUSSITE PAR CRITÈRE

Critères	Taux de réussite par critère
I Compréhension et qualité de l'argumentation	97,2
II Structure du texte	99,7
III Maîtrise de la langue	86,3
Nombre d'étudiants-passations¹	42 529

1. Puisque l'étudiant peut reprendre l'épreuve jusqu'à sa réussite, il peut avoir participé à plus d'une session de passation de l'épreuve au cours d'une même année scolaire.
2. Pour réussir l'épreuve, l'étudiant doit réussir aux trois critères.

*Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur,
Direction générale des statistiques, des études et de la géomatique, Direction des indicateurs et des statistiques,
CSE Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,
Version de septembre 2018 (réf. : Rapport EUL Français 2017-2018.xlsx).*

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE
Année scolaire 2017-2018
(Ensemble des épreuves)

RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS SELON LA COTE OBTENUE À CHAQUE CRITÈRE¹

Critères		% d'étudiants-passations Nombre d'étudiants-passations ²						Total
		A	B	C	D	E	F	
I Compréhension et qualité de l'argumentation	%	5,7	52,0	39,5	2,7	0,0	0,0	100,0
	N	2 425	22 129	16 787	1 167	20	1	42 529
II Structure du texte	%	42,5	46,4	10,9	0,2	0,0	0,0	100,0
	N	18 057	19 729	4 636	99	7	1	42 529
III Maîtrise de la langue	%	14,1	33,0	39,3	4,7	6,3	2,6	100,0
	N	5 982	14 039	16 696	2 013	2 687	1 112	42 529

RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS SELON LA COTE OBTENUE À CHAQUE CRITÈRE ET SOUS-CRITÈRE

Critères/Sous-critères		% d'étudiants-passations Nombre d'étudiants-passations ²							TOTAL
		a	b	c ⁺	c	d	e	f	
I Compréhension et qualité de l'argumentation	%	5,7	52,0	39,5		2,7	0,0	0,0	100,0
	N	2 425	22 129	16 787		1 167	20	1	42 529
1. Respect du sujet de rédaction	%	72,8	22,8	3,5	0,3	0,6	0,0	0,0	100,0
	N	30 956	9 677	1 494	148	239	11	4	42 529
2. Qualité de l'argumentation	%	11,3	30,0	24,2	20,7	12,1	1,4	0,3	100,0
	N	4 797	12 758	10 283	8 789	5 158	610	134	42 529
3. Intégration de connaissances littéraires	%	3,6	9,4	22,6	33,1	26,9	4,4	0,1	100,0
	N	1 534	4 002	9 621	14 058	11 427	1 852	35	42 529
II Structure du texte	%	42,5	46,4	10,9		0,2	0,0	0,0	100,0
	N	18 057	19 729	4 636		99	7	1	42 529
4. Introduction et conclusion	%	18,3	34,7	35,5	9,4	1,8	0,2	0,1	100,0
	N	7 786	14 771	15 109	3 982	750	80	51	42 529
5. Développement	%	64,9	27,1	6,5	1,3	0,2	0,0	0,0	100,0
	N	27 602	11 520	2 769	561	64	11	2	42 529
III Maîtrise de la langue	%	14,1	33,0	39,3		4,7	6,3	2,6	100,0
	N	5 982	14 039	16 696		2 013	2 687	1 112	42 529
6. Vocabulaire	%	63,3	27,9	7,5	1,1	0,2	0,0	0,0	100,0
	N	26 921	11 863	3 196	472	73	3	1	42 529
7. Syntaxe et ponctuation	%	11,0	27,7	26,2	17,1	10,4	5,8	1,8	100,0
	N	4 690	11 789	11 126	7 287	4 413	2 448	776	42 529
8. Orthographe d'usage et orthographe grammaticale	%	15,1	24,6	20,6	14,8	11,1	8,5	5,4	100,0
	N	6 403	10 476	8 759	6 278	4 723	3 611	2 279	42 529

1. Pour réussir l'épreuve, l'étudiant doit obtenir une cote globale supérieure ou égale à « C » à chacun des trois critères.
2. Puisque l'étudiant peut reprendre l'épreuve jusqu'à sa réussite, il peut avoir participé à plus d'une session de passation de l'épreuve au cours d'une même année scolaire.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur,

Direction générale des statistiques, des études et de la géomatique, Direction des indicateurs et des statistiques,

CSE Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,

Version de septembre 2018 (réf. : Rapport EUL Français 2017-2018.xlsx).

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE
Année scolaire 2017-2018
(Ensemble des épreuves)

**TAUX GLOBAL DE RÉUSSITE À L'ENSEMBLE
DES CRITÈRES SELON LE SEXE**

Évaluation globale (Réussite à tous les critères)	Féminin	Masculin	Total
Taux global de réussite ¹	86,9	81,8	84,8
Nombre d'étudiants-passations²	25 112	17 417	42 529

TAUX DE RÉUSSITE À CHAQUE CRITÈRE SELON LE SEXE

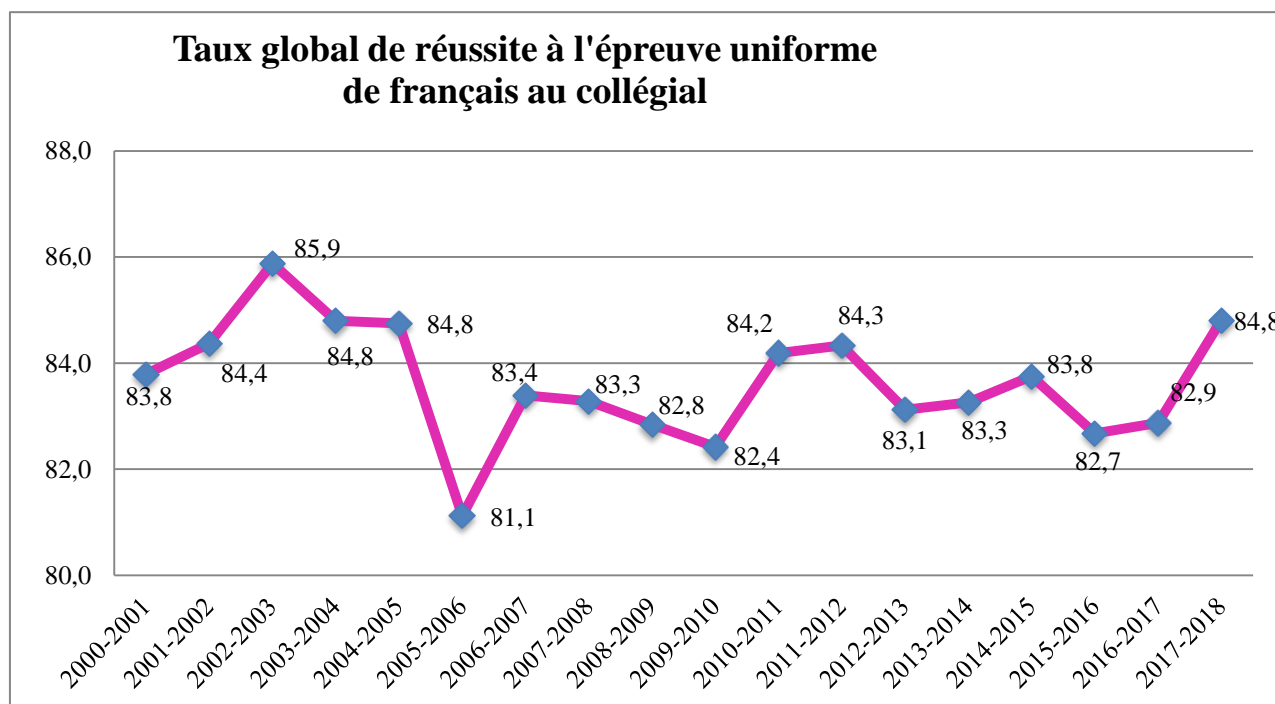
Critères	Taux de réussite par critère		
	Féminin	Masculin	Total
I Compréhension et qualité de l'argumentation	97,5	96,8	97,2
II Structure du texte	99,8	99,7	99,7
III Maîtrise de la langue	88,3	83,4	86,3
Nombre d'étudiants-passations²	25 112	17 417	42 529

1. Pour réussir l'épreuve, l'étudiant doit réussir aux trois critères.
2. Puisque l'étudiant peut reprendre l'épreuve jusqu'à sa réussite, il peut avoir participé à plus d'une session de passation de l'épreuve au cours d'une même année scolaire.

*Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur,
Direction générale des statistiques, des études et de la géomatique, Direction des indicateurs et des statistiques,
CSE Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,
Version de septembre 2018 (réf. : Rapport EUL Français 2017-2018.xlsx).*

Taux global de réussite à l'épreuve uniforme de français au collégial (Ensemble des épreuves)

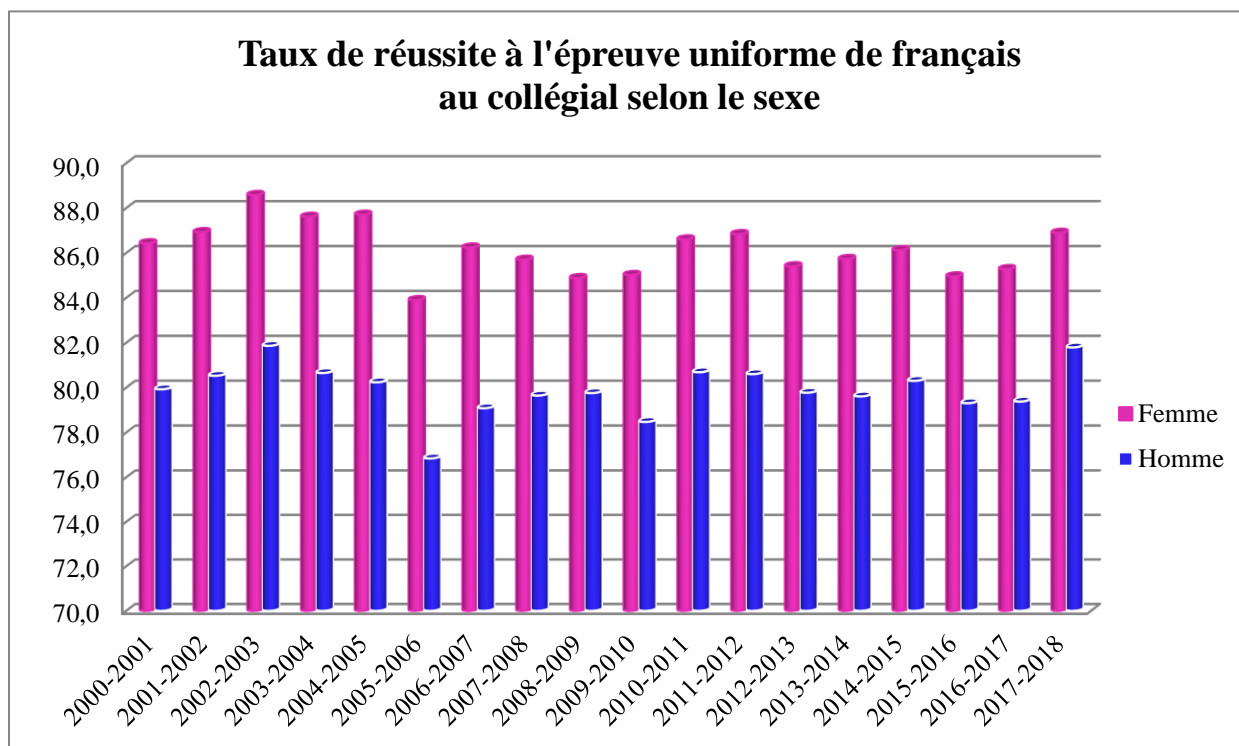
Année scolaire	Français
2000-2001	83,8
2001-2002	84,4
2002-2003	85,9
2003-2004	84,8
2004-2005	84,8
2005-2006	81,1
2006-2007	83,4
2007-2008	83,3
2008-2009	82,8
2009-2010	82,4
2010-2011	84,2
2011-2012	84,3
2012-2013	83,1
2013-2014	83,3
2014-2015	83,8
2015-2016	82,7
2016-2017	82,9
2017-2018	84,8



Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur,
 Direction générale des statistiques, des études et de la géomatique, Direction des indicateurs et des statistiques,
 CSE Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,
 Version de septembre 2018 (réf. : Rapport EUL Français 2017-2018.xlsx).

Taux de réussite à l'épreuve uniforme de français au collégial selon le sexe (Ensemble des épreuves)

Année scolaire	Sexe	
	Femme	Homme
2000-2001	86,4	79,9
2001-2002	86,9	80,5
2002-2003	88,6	81,9
2003-2004	87,6	80,7
2004-2005	87,7	80,2
2005-2006	83,9	76,8
2006-2007	86,2	79,1
2007-2008	85,7	79,6
2008-2009	84,9	79,8
2009-2010	85,0	78,5
2010-2011	86,6	80,7
2011-2012	86,8	80,6
2012-2013	85,4	79,8
2013-2014	85,7	79,6
2014-2015	86,1	80,3
2015-2016	85,0	79,3
2016-2017	85,3	79,4
2017-2018	86,9	81,8



Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur,

Direction générale des statistiques, des études et de la géomatique, Direction des indicateurs et des statistiques,
CSE Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,

Version de septembre 2018 (réf. : Rapport EUL Français 2017-2018.xlsx).

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE

Épreuve à l'automne 2017

(13 décembre 2017 et 16 décembre 2017)

TAUX GLOBAL DE RÉUSSITE À L'ENSEMBLE DES CRITÈRES

	N ^{bre} d'étudiants	Taux global de réussite ¹
Évaluation globale (Réussite à tous les critères)	22 548	87,5

TAUX DE RÉUSSITE PAR CRITÈRE

Critères	Taux de réussite par critère
I Compréhension et qualité de l'argumentation	97,3
II Structure du texte	99,8
III Maîtrise de la langue	89,0
Nombre d'étudiants	22 548

RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS SELON LE SUJET CHOISI ET TAUX GLOBAL DE RÉUSSITE ASSOCIÉ À CHAQUE SUJET

Sujets de l'épreuve ²	N ^{bre} d'étudiants ³	% d'étudiants	Taux global de réussite
1- <i>La marche en forêt</i> , de Catherine Leroux	15 368	68,2	88,7
2- <i>Julie ou la nouvelle Héloïse</i> , de Jean-Jacques Rousseau, et « Lendemain », de François Coppée	3 575	15,9	84,7
3- <i>La guerre de Troie n'aura pas lieu</i> , de Jean Giraudoux	3 474	15,4	84,8
6- <i>Les maisons</i> , de Fanny Britt	74	0,3	91,9
7- « J'abdique tout », de Jovette Bernier, et « Je vis, je meurs », de Louise Labé	6	0,0	50,0
8- <i>La vie devant soi</i> , d'Émile Ajar, et <i>Une femme</i> , d'Annie Ernaux	51	0,2	92,2
Total	22 548	100,0	87,5

1. Pour réussir l'épreuve, l'étudiant doit réussir aux trois critères.
2. Les sujets 1, 2 et 3 (13 décembre 2017) et les sujets 6, 7 et 8 (16 décembre 2017).
3. Les résultats obtenus pour des groupes de moins de 30 étudiants doivent être utilisés avec prudence puisque le « poids » d'un individu exprimé en pourcentage est relativement plus important dans un petit groupe que dans un grand groupe.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur,

Direction générale des statistiques, des études et de la géomatique, Direction des indicateurs et des statistiques,
CSE Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,

Version de septembre 2018 (réf. : Rapport EUL Français 2017-2018.xlsx).

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE

Épreuve à l'automne 2017

(13 décembre 2017 et 16 décembre 2017)

RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS SELON LA COTE OBTENUE À CHAQUE CRITÈRE¹

Critères		% d'étudiants Nombre d'étudiants ²						Total
		A	B	C	D	E	F	
I Compréhension et qualité de l'argumentation	%	5,2	51,1	41,0	2,7	0,0	0,0	100,0
	N	1 176	11 518	9 243	599	11	1	22 548
II Structure du texte	%	42,9	46,8	10,1	0,2	0,0	0,0	100,0
	N	9 677	10 545	2 277	47	2	0	22 548
III Maîtrise de la langue	%	15,9	35,3	37,8	4,2	4,9	1,9	100,0
	N	3 595	7 958	8 513	944	1 113	425	22 548

RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS SELON LA COTE OBTENUE À CHAQUE CRITÈRE ET SOUS-CRITÈRE

Critères/Sous-critères		% d'étudiants Nombre d'étudiants ²						TOTAL	
		a	b	c ⁺	c	d	e		f
I Compréhension et qualité de l'argumentation	%	5,2	51,1	41,0		2,7	0,0	0,0	100,0
	N	1 176	11 518	9 243		599	11	1	22 548
1. Respect du sujet de rédaction	%	71,9	23,7	3,6	0,4	0,5	0,0	0,0	100,0
	N	16 202	5 334	812	82	110	6	2	22 548
2. Qualité de l'argumentation	%	11,8	28,6	24,8	21,5	11,6	1,3	0,4	100,0
	N	2 654	6 439	5 588	4 854	2 620	304	89	22 548
3. Intégration de connaissances littéraires	%	3,2	8,8	21,6	32,2	29,5	4,6	0,1	100,0
	N	732	1 986	4 867	7 256	6 661	1 026	20	22 548
II Structure du texte	%	42,9	46,8	10,1		0,2	0,0	0,0	100,0
	N	9 677	10 545	2 277		47	2	0	22 548
4. Introduction et conclusion	%	18,5	34,9	35,6	8,9	1,8	0,2	0,1	100,0
	N	4 164	7 864	8 036	2 004	401	55	24	22 548
5. Développement	%	66,0	26,9	5,8	1,1	0,1	0,0	0,0	100,0
	N	14 892	6 075	1 303	244	31	2	1	22 548
III Maîtrise de la langue	%	15,9	35,3	37,8		4,2	4,9	1,9	100,0
	N	3 595	7 958	8 513		944	1 113	425	22 548
6. Vocabulaire	%	63,3	28,3	7,2	1,1	0,2	0,0	0,0	100,0
	N	14 269	6 372	1 620	239	47	1	0	22 548
7. Syntaxe et ponctuation	%	12,2	28,6	26,3	16,7	9,8	5,0	1,5	100,0
	N	2 740	6 450	5 937	3 767	2 199	1 126	329	22 548
8. Orthographe d'usage et orthographe grammaticale	%	17,1	26,6	21,1	14,2	10,1	7,0	3,8	100,0
	N	3 862	6 001	4 763	3 195	2 285	1 587	855	22 548

1. Pour réussir l'épreuve, l'étudiant doit obtenir une cote globale supérieure ou égale à « C » à chacun des trois critères.
2. Les résultats obtenus pour des groupes de moins de 30 étudiants doivent être utilisés avec prudence puisque le « poids » d'un individu exprimé en pourcentage est relativement plus important dans un petit groupe que dans un grand groupe.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur,

Direction générale des statistiques, des études et de la géomatique, Direction des indicateurs et des statistiques,

CSE Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,

Version de septembre 2018 (réf. : Rapport EUL Français 2017-2018.xlsx).

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE
Épreuve à l'automne 2017
(13 décembre 2017 et 16 décembre 2017)

**TAUX GLOBAL DE RÉUSSITE À L'ENSEMBLE
DES CRITÈRES SELON LE SEXE**

Évaluation globale (Réussite à tous les critères)	Féminin	Masculin	Total
Taux global de réussite ¹	89,2	84,9	87,5
Nombre d'étudiants	13 487	9 061	22 548

TAUX DE RÉUSSITE À CHAQUE CRITÈRE SELON LE SEXE

Critères	Taux de réussite par critère		
	Féminin	Masculin	Total
I Compréhension et qualité de l'argumentation	97,5	97,0	97,3
II Structure du texte	99,8	99,7	99,8
III Maîtrise de la langue	90,6	86,5	89,0
Nombre d'étudiants	13 487	9 061	22 548

1. Pour réussir l'épreuve, l'étudiant doit réussir aux trois critères.

*Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur,
Direction générale des statistiques, des études et de la géomatique, Direction des indicateurs et des statistiques,
CSE Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,
Version de septembre 2018 (réf. : Rapport EUL Français 2017-2018.xlsx).*

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE

Épreuve à l'hiver 2018
(16 mai 2018 et 19 mai 2018)

TAUX GLOBAL DE RÉUSSITE À L'ENSEMBLE DES CRITÈRES

	N ^{bre} d'étudiants	Taux global de réussite ¹
Évaluation globale (Réussite à tous les critères)	17 362	83,0

TAUX DE RÉUSSITE PAR CRITÈRE

Critères	Taux de réussite par critère
I Compréhension et qualité de l'argumentation	97,3
II Structure du texte	99,7
III Maîtrise de la langue	84,4
Nombre d'étudiants	17 362

RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS SELON LE SUJET CHOISI ET TAUX GLOBAL DE RÉUSSITE ASSOCIÉ À CHAQUE SUJET

Sujets de l'épreuve ²	Nbre d'étudiants ³	% d'étudiants	Taux global de réussite
1- <i>Bestiaire</i> , d'Éric Dupont, et <i>L'avalée des avalés</i> , de Réjean Ducharme	10 351	59,6	82,0
2- « L'isolement » d'Alphonse de Lamartine, et « Le goût du néant », de Charles Baudelaire	1 358	7,8	82,2
3- <i>Tout ce qui tombe</i> , de Véronique Côté	5 629	32,4	85,0
6- <i>Les maisons</i> , de Fanny Britt	10	0,1	80,0
7- « J'abdique tout », de Jovette Bernier, et « Je vis, je meurs », de Louise Labé	4	0,0	n.d.
8- <i>La vie devant soi</i> , d'Émilie Ajar, et <i>Une femme</i> , d'Annie Ernaux	10	0,1	80,0
Total	17 362	100,0	83,0

1. Pour réussir l'épreuve, l'étudiant doit réussir aux trois critères.
2. Les sujets 1, 2 et 3 (16 mai 2018) et les sujets 6, 7 et 8 (19 mai 2018).
3. Les résultats obtenus pour des groupes de moins de 30 étudiants doivent être utilisés avec prudence puisque le « poids » d'un individu exprimé en pourcentage est relativement plus important dans un petit groupe que dans un grand groupe.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur,

Direction générale des statistiques, des études et de la géomatique, Direction des indicateurs et des statistiques,

CSE Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,

Version de septembre 2018 (réf. : Rapport EUL Français 2017-2018.xlsx).

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE

Épreuve à l'hiver 2018

(16 mai 2018 et 19 mai 2018)

RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS SELON LA COTE OBTENUE À CHAQUE CRITÈRE¹

Critères		% d'étudiants						Total
		Nombre d'étudiants ²						
		A	B	C	D	E	F	
I Compréhension et qualité de l'argumentation	%	6,5	53,2	37,6	2,6	0,0	0,0	100,0
	N	1 136	9 241	6 522	456	7	0	17 362
II Structure du texte	%	41,5	46,2	12,0	0,3	0,0	0,0	100,0
	N	7 210	8 022	2 077	48	4	1	17 362
III Maîtrise de la langue	%	12,6	31,4	40,4	5,0	7,4	3,3	100,0
	N	2 191	5 443	7 017	867	1 277	567	17 362

RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS SELON LA COTE OBTENUE À CHAQUE CRITÈRE ET SOUS-CRITÈRE

Critères/Sous-critères		% d'étudiants						TOTAL	
		Nombre d'étudiants ²							
		a	b	c ⁺	c	d	e	f	
I Compréhension et qualité de l'argumentation	%	6,5	53,2	37,6		2,6	0,0	0,0	100,0
	N	1 136	9 241	6 522		456	7	0	17 362
1. Respect du sujet de rédaction	%	74,9	21,3	3,0	0,3	0,5	0,0	0,0	100,0
	N	13 007	3 694	516	55	85	3	2	17 362
2. Qualité de l'argumentation	%	10,9	31,8	23,4	19,6	12,7	1,5	0,2	100,0
	N	1 901	5 516	4 055	3 396	2 206	253	35	17 362
3. Intégration de connaissances littéraires	%	4,2	10,4	24,0	33,4	23,4	4,4	0,1	100,0
	N	728	1 812	4 168	5 807	4 070	763	14	17 362
II Structure du texte	%	41,5	46,2	12,0		0,3	0,0	0,0	100,0
	N	7 210	8 022	2 077		48	4	1	17 362
4. Introduction et conclusion	%	18,4	33,8	35,9	10,0	1,7	0,1	0,1	100,0
	N	3 186	5 876	6 227	1 740	291	19	23	17 362
5. Développement	%	63,2	27,4	7,5	1,7	0,2	0,0	0,0	100,0
	N	10 975	4 764	1 298	288	29	7	1	17 362
III Maîtrise de la langue	%	12,6	31,4	40,4		5,0	7,4	3,3	100,0
	N	2 191	5 443	7 017		867	1 277	567	17 362
6. Vocabulaire	%	63,3	27,4	8,0	1,2	0,1	0,0	0,0	100,0
	N	10 982	4 759	1 392	206	22	0	1	17 362
7. Syntaxe et ponctuation	%	10,1	27,5	26,0	17,5	10,7	6,2	2,0	100,0
	N	1 747	4 776	4 515	3 039	1 862	1 081	342	17 362
8. Orthographe d'usage et orthographe grammaticale	%	13,3	23,0	20,2	15,4	11,6	9,6	6,8	100,0
	N	2 317	3 986	3 512	2 671	2 022	1 668	1 186	17 362

1. Pour réussir l'épreuve, l'étudiant doit obtenir une cote globale supérieure ou égale à « C » à chacun des trois critères.
2. Les résultats obtenus pour des groupes de moins de 30 étudiants doivent être utilisés avec prudence puisque le « poids » d'un individu exprimé en pourcentage est relativement plus important dans un petit groupe que dans un grand groupe.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur,

Direction générale des statistiques, des études et de la géomatique, Direction des indicateurs et des statistiques,

CSE Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,

Version de septembre 2018 (réf. : Rapport EUL Français 2017-2018.xlsx).

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE
Épreuve à l'hiver 2018
(16 mai 2018 et 19 mai 2018)

**TAUX GLOBAL DE RÉUSSITE À L'ENSEMBLE
DES CRITÈRES SELON LE SEXE**

Évaluation globale (Réussite à tous les critères)	Féminin	Masculin	Total
Taux global de réussite ¹	85,7	79,3	83,0
Nombre d'étudiants	10 003	7 359	17 362

TAUX DE RÉUSSITE À CHAQUE CRITÈRE SELON LE SEXE

Critères	Taux de réussite par critère		
	Féminin	Masculin	Total
I Compréhension et qualité de l'argumentation	97,8	96,7	97,3
II Structure du texte	99,8	99,6	99,7
III Maîtrise de la langue	86,9	81,0	84,4
Nombre d'étudiants	10 003	7 359	17 362

1. Pour réussir l'épreuve, l'étudiant doit réussir aux trois critères.

*Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur,
Direction générale des statistiques, des études et de la géomatique, Direction des indicateurs et des statistiques,
CSE Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,
Version de septembre 2018 (réf. : Rapport EUL Français 2017-2018.xlsx).*

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE
Épreuve à l'été 2018
(8 août 2018)

TAUX GLOBAL DE RÉUSSITE À L'ENSEMBLE DES CRITÈRES

	N ^{bre} d'étudiants	Taux global de réussite ¹
Évaluation globale (Réussite à tous les critères)	2 619	74,0

TAUX DE RÉUSSITE PAR CRITÈRE

Critères	Taux de réussite par critère
I Compréhension et qualité de l'argumentation	95,6
II Structure du texte	99,8
III Maîtrise de la langue	76,4
Nombre d'étudiants	2 619

**RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS SELON LE SUJET CHOISI
ET TAUX GLOBAL DE RÉUSSITE ASSOCIÉ À CHAQUE SUJET**

Sujets de l'épreuve	N ^{bre} d'étudiants ²	% d'étudiants	Taux global de réussite
1- <i>L'argent</i> , d'Émile Zola	618	23,6	72,2
2- <i>Ces enfants de ma vie</i> , de Gabrielle Roy	1 762	67,3	74,6
3- <i>Le roi se meurt</i> , d'Eugène Ionesco, et « Enfer V », de Louis Aragon	239	9,1	74,1
Total	2 619	100,0	74,0

1. Pour réussir l'épreuve, l'étudiant doit réussir aux trois critères.
2. Les résultats obtenus pour des groupes de moins de 30 étudiants doivent être utilisés avec prudence puisque le « poids » d'un individu exprimé en pourcentage est relativement plus important dans un petit groupe que dans un grand groupe.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur,

Direction générale des statistiques, des études et de la géomatique, Direction des indicateurs et des statistiques,

CSE Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,

Version de septembre 2018 (réf. : Rapport EUL Français 2017-2018.xlsx).

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE
Épreuve à l'été 2018
(8 août 2018)

RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS SELON LA COTE OBTENUE À CHAQUE CRITÈRE¹

Critères		% d'étudiants Nombre d'étudiants ²						Total
		A	B	C	D	E	F	
I Compréhension et qualité de l'argumentation	%	4,3	52,3	39,0	4,3	0,1	0,0	100,0
	N	113	1 370	1 022	112	2	0	2 619
II Structure du texte	%	44,7	44,4	10,8	0,2	0,0	0,0	100,0
	N	1 170	1 162	282	4	1	0	2 619
III Maîtrise de la langue	%	7,5	24,4	44,5	7,7	11,3	4,6	100,0
	N	196	638	1 166	202	297	120	2 619

RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS SELON LA COTE OBTENUE À CHAQUE CRITÈRE ET SOUS-CRITÈRE

Critères/Sous-critères		% d'étudiants Nombre d'étudiants ²						TOTAL	
		a	b	c ⁺	c	d	e		f
I Compréhension et qualité de l'argumentation	%	4,3	52,3	39,0		4,3	0,1	0,0	100,0
	N	113	1 370	1 022		112	2	0	2 619
1. Respect du sujet de rédaction	%	66,7	24,8	6,3	0,4	1,7	0,1	0,0	100,0
	N	1 747	649	166	11	44	2	0	2 619
2. Qualité de l'argumentation	%	9,2	30,7	24,4	20,6	12,7	2,0	0,4	100,0
	N	242	803	640	539	332	53	10	2 619
3. Intégration de connaissances littéraires	%	2,8	7,8	22,4	38,0	26,6	2,4	0,0	100,0
	N	74	204	586	995	696	63	1	2 619
II Structure du texte	%	44,7	44,4	10,8		0,2	0,0	0,0	100,0
	N	1 170	1 162	282		4	1	0	2 619
4. Introduction et conclusion	%	16,6	39,4	32,3	9,1	2,2	0,2	0,2	100,0
	N	436	1 031	846	238	58	6	4	2 619
5. Développement	%	66,2	26,0	6,4	1,1	0,2	0,1	0,0	100,0
	N	1 735	681	168	29	4	2	0	2 619
III Maîtrise de la langue	%	7,5	24,4	44,5		7,7	11,3	4,6	100,0
	N	196	638	1 166		202	297	120	2 619
6. Vocabulaire	%	63,8	27,9	7,0	1,0	0,2	0,1	0,0	100,0
	N	1 670	732	184	27	4	2	0	2 619
7. Syntaxe et ponctuation	%	7,8	21,5	25,7	18,4	13,4	9,2	4,0	100,0
	N	203	563	674	481	352	241	105	2 619
8. Orthographe d'usage et orthographe grammaticale	%	8,6	18,7	18,5	15,7	15,9	13,6	9,1	100,0
	N	224	489	484	412	416	356	238	2 619

1. Pour réussir l'épreuve, l'étudiant doit obtenir une cote globale supérieure ou égale à « C » à chacun des trois critères.
2. Les résultats obtenus pour des groupes de moins de 30 étudiants doivent être utilisés avec prudence puisque le « poids » d'un individu exprimé en pourcentage est relativement plus important dans un petit groupe que dans un grand groupe.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur,

Direction générale des statistiques, des études et de la géomatique, Direction des indicateurs et des statistiques,

CSE Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,

Version de septembre 2018 (réf. : Rapport EUL Français 2017-2018.xlsx).

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE
Épreuve à l'été 2018
(8 août 2018)

TAUX GLOBAL DE RÉUSSITE À L'ENSEMBLE
DES CRITÈRES SELON LE SEXE

Évaluation globale (Réussite à tous les critères)	Féminin	Masculin	Total
Taux global de réussite ¹	75,6	71,3	74,0
Nombre d'étudiants	1 622	997	2 619

TAUX DE RÉUSSITE À CHAQUE CRITÈRE SELON LE SEXE

Critères	Taux de réussite par critère		
	Féminin	Masculin	Total
I Compréhension et qualité de l'argumentation	95,6	95,8	95,6
II Structure du texte	99,9	99,7	99,8
III Maîtrise de la langue	78,2	73,4	76,4
Nombre d'étudiants	1 622	997	2 619

1. Pour réussir l'épreuve, l'étudiant doit réussir aux trois critères.

*Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur,
 Direction générale des statistiques, des études et de la géomatique, Direction des indicateurs et des statistiques,
 CSE Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial,
 Version de septembre 2018 (réf. : Rapport EUL Français 2017-2018.xlsx).*

Calcul de la cote globale pour chaque critère

Pour obtenir la cote globale des critères I et II, additionner la valeur des cotes obtenues pour chacun des sous-critères 1 à 5 selon le barème qui suit : A=6, très bien; B=5, bien; C+=4, assez bien; C=3, suffisant; D=2, insuffisant; E=1, très faible; F=0, nul.

Pour le critère III, additionner le nombre de fautes aux sous-critères 6 à 8. Étant donné que le sous-critère 6 (vocabulaire) est évalué de façon qualitative, on doit transformer la cote obtenue en nombre de fautes selon l'échelle qui suit : A=0; B=2; C+=3; C=4; D=6; E=8; F=10.

Il est à noter que, pour les besoins du tableau, le nombre de fautes relevées aux sous-critères 7 et 8 a été traduit en cotes selon le barème suivant : 0-3 = a; 4-7 = b; 8-11 = c+; 12-15 = c; 16-20 = d; 21-30 = e; =>31 = f.

Pour réussir au critère III- Maîtrise de la langue, un élève ne peut commettre plus de 30 fautes dans un texte de 900 mots, ce qui correspond à une faute aux 30 mots.

Le tableau ci-dessous indique la correspondance entre les valeurs totales obtenues et les cotes globales.

Critère I		Critère II		Critère III	
Cote globale	Valeur totale obtenue	Cote globale	Valeur totale obtenue	Cote globale	Total des fautes
A	17-18	A	11-12	A	0-9 fautes
B	13-16	B	9-10	B	10-19 fautes
C	9-12	C	6-8	C	20-30 fautes
D	4-8	D	3-5	D	31-45 fautes
E	1-3	E	1-2	E	46-60 fautes
F	0	F	0	F	+ de 60 fautes

CRITÈRES D'ÉVALUATION DE L'ÉPREUVE DE FRANÇAIS

I – COMPRÉHENSION ET QUALITÉ DE L'ARGUMENTATION

Sous-critères*

1. L'élève traite de façon explicite tous les éléments de l'énoncé du sujet de rédaction.
2. L'élève développe un point de vue critique à l'aide d'arguments cohérents et convaincants et à l'aide de preuves pertinentes puisées dans les textes proposés.
3. L'élève fait preuve d'une compréhension juste des textes littéraires et de leur fonctionnement, et il sait intégrer, de façon appropriée, des connaissances littéraires dans son texte.

II – STRUCTURE DU TEXTE DE L'ÉLÈVE

4. L'élève rédige une introduction et une conclusion complètes et pertinentes.
5. L'élève construit un développement cohérent et des paragraphes organisés logiquement.

III – MAÎTRISE DE LA LANGUE

6. L'élève emploie un vocabulaire précis et varié, et sa façon de s'exprimer est claire et diversifiée.
7. L'élève construit des phrases correctes et place adéquatement les signes de ponctuation**.
8. L'élève observe l'orthographe d'usage et l'orthographe grammaticale***.

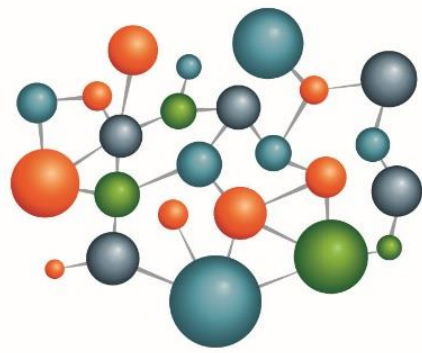
* Les sous-critères 1 à 6 sont évalués à l'aide d'une échelle d'appréciation comptant sept niveaux :

Très bien A	Bien B	Assez bien C+	Suffisant C	Insuffisant D	Très faible E	Nul F
-----------------------	------------------	-------------------------	-----------------------	-------------------------	-------------------------	-----------------

Cependant, la cote obtenue au sous-critère 6 est traduite en nombre de fautes selon les valeurs suivantes : A=0; B=2; C+=3; C=4; D=6; E=8; F=10. Le nombre obtenu est ensuite additionné au nombre de fautes des sous-critères 7 et 8. Le nombre total de fautes obtenues au critère *Maîtrise de la langue* est finalement traduit en cote globale (voir le tableau de la page précédente).

** Les fautes de syntaxe et de ponctuation sont relevées et additionnées. Une erreur de ponctuation vaut une demi-faute.

*** Les fautes d'orthographe d'usage et d'orthographe grammaticale sont relevées et additionnées.



education.gouv.qc.ca